
A l'attention du commissaire enquêteur

Référence : Avis d'enquête publique
Arrêté préfectoral n° 2021 EP-190-IC

Madame, Monsieur,

J'ai découvert récemment ce projet de centrale photovoltaïque au sol, à cheval sur le territoire de Pargny/Saulx et celui de Maurupt le Montois.

Je voudrais attirer votre attention sur l'intérêt environnemental de ces terrains. Ils sont d'une diversité originale et remarquable dans la région, avec des espaces boisés, d'autres récemment replantés et encore très ouverts, ainsi que d'une grande étendue d'une espèce de steppe marnaise, tout cela bordé par quelques étangs toujours en eau. Ils offrent un accueil et un refuge exceptionnel à des espèces diverses, de faune et de flore.

A part le passage des camions d'Edilians quelques semaines par an et des chasseurs quelques jours par an, c'est une zone de réelle quiétude.

Toutes les personnes soucieuses de la préservation de l'environnement comptent sur vous pour poser des garde-fous à ces projets. La transition énergétique est indispensable mais pas dans de tels endroits.